

La protection juridique du personnel de la défense à l'étranger

Titre(s) : La protection juridique du personnel de la défense à l'étranger

Editeur, producteur : 2000 COLLEGE INTERARMEES DE DEFENSE

Description matérielle : 25

Autres classifications : TRAV

Note(s) : Groupe : C13

Numéro promotion : Promotion 1999-2000

Note de thèses et écrits académiques : Enseignement par Option

Résumé ou extrait : Les forces armées participent à des exercices, des échanges, des entraînements, ils sont exposés à des incidents ou des accidents qui peuvent les conduire devant les juridictions locales. Pour éviter des conséquences néfastes dans des états dont la législation est différentes de la notre, il est nécessaire de vérifier que des accords garantissent dans ces cas, une priorité des juridictions françaises. Cette priorité est garantie avec les états du traité de l'Atlantique Nord et avec les Etats du partenariat pour la paix mais doit être négociée avec les autres Etats, chaque fois que l'on envisage de déplacer du personnel.

Sujet(s) : DROIT DE LA GUERRE

Adresse électronique et mode d'accès : <https://bibliotheques-numeriques.defense.gouv.fr/koha/documents/cdem/D497.pdf>